

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERCHING**

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-huit mars

à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la
présidence de M BEHR Francis, Maire.

Etaient présents : HECKEL Sébastien 1^{er} adjoint, GROSS Yves 2^{ème} adjoint, BEHR Thiery,
GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, TUSCH Charlène, WAGNER Jérôme.

Absents excusés : DORKEL Serge donne procuration à Mme HITTINGER Charlène,
ROHRBACHER Bianca donne procuration à M. HECKEL Sébastien.

NOMBRES DE MEMBRES : 10 DATE DE CONVOCATION 18/03/2024 DATE D’AFFICHAGE : 18/03/2024

N°2024-07 Affectation du résultat budget communal 2023
Actes 7.1 Décisions budgétaires

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat cumulé d'exploitation budget communal de
l'exercice 2023 qui s'élève à 49 069,00 € :

Affectation en couverture du besoin de financement de la section d'investissement :
49 069,00 € au compte 1068 Recettes d'investissement

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	
10	10	8 (2 procurations)	8 (2 procurations)	Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

après dépôt en Sous-préfecture,
Publication et notification

BEHR Francis, le Maire